Image not found or type unknown

Carte séjour a délivrer

Par **Yassim amara**, le **11/12/2016** à **14:49**

Bjr je suis algérien mariée avec une franco-algérienne 'depuis 2ans avec livré francais,on a UE un enfant né en France y'a 12mois , je suis venue en France par le bulletin dun visa regroupement familiale ,j'ai envoyé mes papier(demande carte séjour) a la préfecture par la voie postale il mon donné un numéro de dossier en attendant , ma femme ma menacé de ne pas allée pour signé (problèmes qui vont causer la séparation plus d'entente) chaque jours elle appelé les flics quoi j faire ? Est ce que j'aurais ma carte sans ça signature ? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés